AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à Jules-Charles, Godon, 16 octobre 1847

# Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles, Godon, 16 octobre 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Les relations du document

#### **Collection Correspondant.e.s**

<u>Deslauriers</u> est cité(e) dans cette lettre <u>Godon, Jules-Charles (1814-1891)</u> est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

# Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation2 p. (120, 121)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

# Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles, Godon, 16 octobre 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26504

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>16 octobre 1847</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Godon, Jules-Charles (1814-1891)</u>
Lieu de destinationLaon (Aisne)

# **Description**

RésuméGodin demande à Godon de retirer pour lui à la Préfecture de l'Aisne un paquet contenant le certificat de son nouveau brevet et il désire savoir si sa demande de prorogation du brevet à 15 ans a été acceptée par le ministre. Sur l'affaire de contrefaçon Degon : Godon a indiqué que Deslauriers s'occupe activement de l'expertise, mais Godin se plaint de la longueur incompréhensible de la procédure ; Godin a d'autant plus hâte de connaître l'issue de l'affaire qu'il a un nouveau brevet à déposer ; « Si l'on pouvait parvenir à nier mes droits au titre d'inventeur, il serait inutile pour moi de les réclamer davantage dans la partie où j'excelle. Je laisserais faire les fabricants d'allumettes, de cigares, de pipes, etc. » NotesLe brevet auquel Godin fait référence est vraisemblablement le brevet n° 1BB3868 déposé pour 10 ans par Godin le 15 juillet 1846 ; il s'agit d'un brevet d'invention pour divers perfectionnements apportés à ses brevets antérieurs [En ligne : <a href="http://bases-brevets19e.inpi.fr/Thot/FrmFicheDoc.asp?idfiche=112491">http://bases-brevets19e.inpi.fr/Thot/FrmFicheDoc.asp?idfiche=112491</a>, consulté le 7 mars 2022].

# **Mots-clés**

Brevets d'invention, Contrefaçon, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Personnes citées Deslauriers [monsieur]

# Informations biographiques sur les correspondant es et les personnes citées

NomGodon, Jules-Charles (1814-1891) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Droit/Justice
- Fouriérisme

Biographie Magistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en février 1878 alors qu'il est conseiller à la Cour d'appel de

### Caen (Calvados).

Dernière modification le 26/04/2023

NomDeslauriers
GenreHomme
Pays d'origineInconnu
ActivitéIngénieur
BiographieIngénieur civil et directeur de l'usine de gaz de Laon (Aisne) en 1847.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022

Mouleuge Monsius De Leur jai bun rue Notre estime little de q e par laquelle je vois ave regret que mes fontes puesent tander encore longtimps metre rendues finite don us Meddiened a men exprider pour voiture les price sil est nécessaire pour vous facilier transport on augmenter la quantité, be pria in charbon que rous mospers ne me presente que bien per ou par davantage il me conte in a quise for 2.60 thutolite comble le votre me conterait gu 2, ho Mutotitu ras pe france prefixable. On he premire dur les hinas, gas maffee du charlon O. Denain render a lonehamp au pria de \$1.65 fe fais fair 100 plagues in fantes it ne dais comment Tous les jaire passer a Me m 20 Loon Moon ther Monsieur Godon Le mens dans prier de me nembre le surprie de hour presenter a la prefuture pour retier la pregut continant le dernier certificat de breset que vient de m'être délisio mus pourres le famethe a Monsium Gerbraniers. gel vous prin de meirie si ma demando de provogation susquan tome de quenza ans a ité accuille du ministra who servet wonsigne dans be certificient Vous mierry det que Monsure Deslauriers docupait outil serieusement de lapartier afforire cola est-il cregable après les retards quelle iprouch if me fallout pas huit pours pour vider un parethe question jai d'autant plus bissin de con naitee lessue de utte affaire que fai un nouvieu bust a prendre se son pourant partenire a new mes droits are like in venture it derout inulib

pour moi de les unlamer d'avantage dans la partie ou peache pe lassement faire les fabrecants Dalumettes de vigoras de pipes de Notre tant dervai Glorge, 16 8 km Monsium Susse y si Chonneur de vous remettre facture a l'expedition des cuirenières que vous m'avez demancies par votre estimée lettre d'artée du 8 ye crois devoir vous dire que y ai apporté de notable ameleorations dans mes priduits et que ceux que vous marey remandes me les contiennent pas magre l'augment tation du prise ils sont generolement preserie avec les nouselles aditions que y ai saites tout Devoue a vos ordres ye vous prie Monsiera de recevoir mes Satutations nesle. 16.9 bre Monsieur villette berlancourt querque n'ayant pas envore rece la repense a ma lettre du g courses ye viens de me decider a vous charger sur une voitere qui m'affre havantage de vous transporter directement partie des objet de be communde que vous avez faite a mon prise mois ne suchant pas encore si vous desirez des anses aux courrercles des poiles ge n'in du vous en metter que vous en la moitie afin de vous envoyer a votr was a vous avery a contre facture a alle expedition selevant a frames 1.37:00 don't venilley me creditor constantment ir sos ordres veuellez agreer Monsicair M. S. S. Langus Monsieur Vonusas-fourie visitey me faire connaîte le pria et la demensein des meules que vous pourtes livrey au commous et me dire de vous pourtry min capading be transport pourrait son faire probablement par can Jurqua baris it in paris in Guin par Poise \* (femploi des mules de grande deminación) per disire aussi don logundetrasquia and of possible